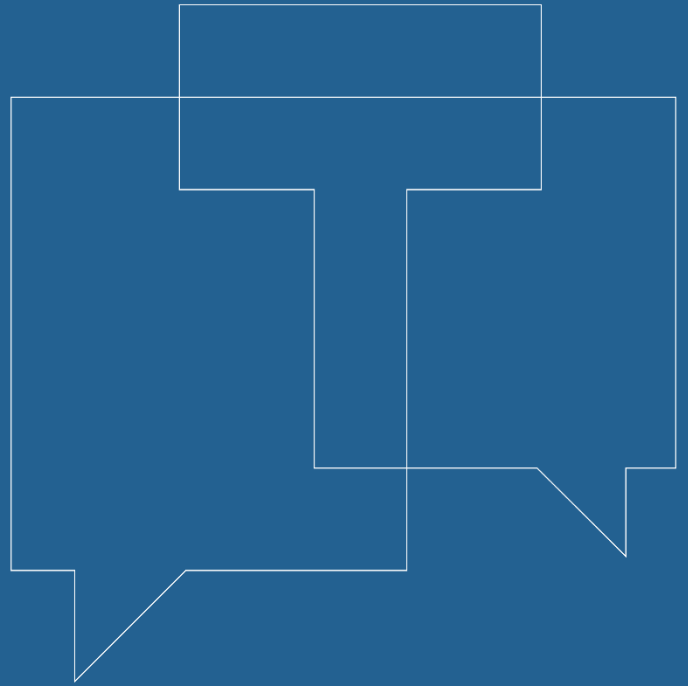




COMPTE RENDU

Rencontre 2 du Groupe de travail Utshishkau

Projet éolien Utshishkau

6 mai 2026



TABLE DES MATIÈRES

Sommaire.....	2
Faits saillants de la rencontre.....	2
Actions de suivi	2
Note d'introduction.....	2
Accueil, mot de bienvenue et tour de table.....	3
Lecture et validation de l'ordre du jour.....	3
Validation du format de compte rendu	4
Suivi des actions.....	4
Mise à niveau sur le projet.....	5
Processus réglementaire	7
Plan d'action 2035.....	8
Varia	10
Formulaire de remboursement	10
Prochaine rencontre	10
FIN DE LA RENCONTRE.....	10
Annexe 1 – Présences	11
Annexe 2 – Ordre du jour	12
Annexe 3 – Tableaux des questions, commentaires, réponses et échanges.....	13
Annexe 4 – Présentation.....	18



SOMMAIRE

Date : mercredi, 6 mai 2026

Heure : 18h à 20h45

Lieu : Salle Mezzanine, Hôtel du Jardin (1400 boul. du Jardin, Saint-Félicien)

Participants : 15 personnes

FAITS SAILLANTS DE LA RENCONTRE

- Validation du format du compte rendu avec l'ensemble des membres
Présentation d'une mise à niveau sur le projet éolien Utshishkau : plan d'implantation préliminaire, bilan des consultations de l'automne 2025 à l'hiver 2026, prochaines étapes pour les travaux à venir
- Présentation du processus réglementaire : étapes de développement d'un parc éolien, Procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement (PÉEIE) en cinq phases, opportunités de consultation avec le public
- Présentation du Plan 2035 et des orientations d'Hydro-Québec en termes d'efficacité énergétique

ACTIONS DE SUIVI

ACTION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
Partager l'article rédigé par Transfert sur la nouvelle PÉEIE.	Transfert	Avec l'envoi du compte rendu
Partager le bilan complet des activités de consultation de participation du public de la dernière phase (automne 2025 à hiver 2026).	Transfert	Avec l'envoi du compte rendu
Partager le document de Questions & Réponses, provenant du webinaire (aussi disponible en ligne).	Transfert	Avec l'envoi du compte rendu
Ajouter la composition du Groupe de travail dans le bilan des activités de consultation et de participation du public.	Équipe projet	Fait
Actions de la dernière rencontre		
Informar le Groupe de travail lors de la consultation suivant le dépôt de l'avis de projet.	Équipe projet, via Transfert	En temps et lieu, par courriel
Tenir un atelier d'échanges sur les meilleurs moyens de communication avec la communauté (façon dont les membres peuvent partager l'information sur le projet à la communauté).	Transfert / partenaires	Prochaine rencontre (juin)

NOTE D'INTRODUCTION

Ce document n'est pas un verbatim, il vise à rapporter le plus fidèlement possible les principaux éléments qui ressortent des échanges tenus. Il a pour objectif de refléter les questionnements, commentaires et préoccupations soulevés lors de la rencontre. Le contenu



de ce compte rendu ne peut être considéré comme les paroles textuelles (citations) des partenaires du projet, que sont Hydro-Québec, la MRC du Domaine-du-Roy, la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh et les Atikamekw de Wemotaci, ou des personnes qui ont participé à la rencontre. La vulgarisation scientifique, la transparence et la rigueur sont les principes qui ont guidé l'élaboration du document.

Les tableaux de questions/réponses et échanges dans ce compte rendu distinguent les interventions selon le rôle des participants de la rencontre :

- Équipe projet (Hydro-Québec et partenaires)
- Membre GDT (tout membre du Groupe de travail)
- Transfert (facilitation de la rencontre)

Les propos rapportés sont issus des échanges tenus pendant la rencontre et sont présentés à titre informatif; ils ne constituent pas nécessairement la position officielle du projet.

La liste des membres et des présences se trouve à l'annexe 1.

ACCUEIL, MOT DE BIENVENUE ET TOUR DE TABLE

Stéphanie Fortin, facilitatrice chez Transfert Environnement et Société, souhaite la bienvenue aux membres pour la deuxième rencontre du Groupe de travail. Un tour de table est effectué. Les membres partagent diverses informations concernant leurs organisations, notamment les présentations faites par les représentants du projet lors de leurs assemblées générales annuelles ou de rencontres avec les villégiateurs.

Deux personnes invitées se joignent au Groupe de travail pour la rencontre, soit :

- Maria Cristina Borja Vergara, chargée de projet en environnement, Hydro-Québec
- Geneviève Tétreault, conseillère gestion stratégique, participation publique, Hydro-Québec

Leur présence fait écho aux demandes des membres lors de la dernière rencontre du Groupe de travail.

Un nouveau membre se joint au Groupe de travail en tant que représentant du milieu socioéconomique (Gouvernance économique des Pekuakamiulnuatsh), en remplacement de la SDEI.

LECTURE ET VALIDATION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Fortin présente l'ordre du jour de la rencontre, qui est validé par les membres. Un point sur la validation du format du compte rendu a été ajouté depuis l'envoi initial de l'ordre du jour. Le point *Varia* demeure ouvert.

L'ordre du jour de la rencontre se trouve à l'annexe 2.



VALIDATION DU FORMAT DE COMPTE RENDU

Mme Fortin explique qu'il est important de prendre le temps de bien s'entendre sur le format du compte rendu étant donné que c'est le premier. Les prochains ne seront pas révisés ou commentés en grand groupe, mais bien envoyés par courriel pour révision et approbation par les membres.

Elle explique qu'à la suite des rencontres, un compte rendu est rédigé à partir des échanges tenus, puis anonymisé au besoin afin de respecter la confidentialité des participants. Le document est transmis aux membres pour révision et approbation, pour ensuite être publié. Ce document est mis en ligne afin de permettre aux personnes non présentes de prendre connaissance des discussions et des principaux constats.

Quelques demandes sont faites pour ajuster le compte rendu :

- Anonymiser davantage certains passages et y porter une attention particulière pour les prochains comptes rendus
- Mettre les tableaux de questions et réponses en annexe, pour faciliter la lecture
- Rester général quand les membres échangent entre eux lors de la rencontre

On demande aux membres leur niveau d'aisance avec le format du compte rendu. Les membres se mettent d'accord sur le format actuel.

SUIVI DES ACTIONS

Mme Fortin présente les actions de suivi issues de la dernière rencontre et leur évolution en termes d'échéancier et/ou prochaines étapes :

ACTION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
Considérer les sujets du processus d'étude environnementale et du contexte entourant la justification du projet dans les prochaines thématiques à aborder au Groupe de travail.	Transfert / partenaires	À l'ordre du jour
Présenter le bilan de l'ensemble des activités de consultation tenues dans le cadre du projet Utshishkau lors de la prochaine rencontre du Groupe de travail.	Partenaires	À l'ordre du jour
Tenir un atelier d'échanges sur les meilleurs moyens de communication avec la communauté (façon dont les membres peuvent partager l'information sur le projet à la communauté).	Transfert / partenaires	Prochaine rencontre (juin)
Transmettre un sondage Doodle aux membres pour convenir rapidement de la date de la prochaine rencontre	Transfert	Terminé



ACTION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
Transmettre aux membres les informations et documents nécessaires pour le remboursement des frais de déplacement	Transfert	Fait
Informar le Groupe de travail lors de la consultation suivant le dépôt de l'avis de projet.	HQ	En temps et lieu, par courriel

MISE À NIVEAU SUR LE PROJET

La présentation se trouve à l'annexe 3.

Valérie Aubut, conseillère – Relations avec le milieu, Côte-Nord, Saguenay–Lac-Saint-Jean, présente une mise à jour sur le projet. Elle élabore sur les étapes de développement d'un parc éolien et les temps requis pour chacune d'elles :

- Détermination de la zone du projet (6 à 18 mois)
- Élaboration du projet (24 à 36 mois) – le projet est présentement à ce stade
 - Secteur 1 : une configuration présentée, sur trois
 - Secteur 2 : aucune configuration présentée, sur trois
- Autorisations gouvernementales et permis (12 à 24 mois)
- Construction (environ 24 à 36 mois)
- Opération et maintenance (30 ans et plus)
- Participation du milieu d'accueil en continu

Recueillir les commentaires et dresser les inventaires prend du temps. Cela peut générer un certain inconfort comme il est très tôt dans le projet, mais demeure bénéfique pour l'adapter en continu selon la rétroaction du milieu. Pleins de moments sont à la disposition du public pour partager des commentaires menant à la présentation du projet optimisé.

Mme Aubut fait un suivi de l'évolution du projet et présente la carte des vents avec les données collectées par les mâts de mesure de vent (voir pages 8 et 9 de la présentation), où :

- En jaune et orangé : endroits où le vent est intéressant (les points noirs représentent les éoliennes, dans les zones de ces couleurs)
- En gris : endroits où il y a des contraintes

Des mâts de mesures de vents (points rouges sur la carte) ont été installés sur le territoire. Cela prend un an d'une collecte de données pour avoir une bonne connaissance de la ressource. Il y a une modification à noter entre les données théoriques existantes et les données des mâts de mesure de vents. La deuxième configuration pour le secteur 1 n'est pas encore prête. Avec les données reçues, la ressource en haut à droite est moins intéressante qu'anticipée. Des scénarios se développent pour déplacer certaines des éoliennes, vers le sud, bien que ce sont des hypothèses pour le moment.



Elle présente les prochaines étapes, soit :

- Fin mai/début juin : installation de 2 mâts de mesure de vent (déboisement déjà fait)
- Mi-mai : inventaire héliporté des habitats du hibou des marais
- Mi-mai : relevés aux puits de forages géotechniques (deux personnes se déplacent et prennent les relevés via des installations existantes)
- Juin : inventaire des milieux humides et hydriques
- Juin : inventaire des cavités du Grand Pic

Elle fait un bref retour sur l'ensemble des activités de consultation et de participation du public qui ont eu lieu pendant la dernière phase (automne 2025 à hiver 2026) :

- 15 rencontres ciblées avec les organisations du milieu d'accueil (voir page 12 de la présentation pour connaître les organisations rencontrées)
- Trois journées de portes ouvertes, avec plus de 250 participants
- Un webinaire regroupant plus de 50 participants
- La création du Groupe de travail
- La ligne Info-projets
- Le site Internet
- La consultation en ligne comprenant 150 sondages complétés, 33 épingles déposées sur la carte interactive et 45 votes sur les méthodes privilégiées pour informer le public
 - La carte interactive a été très appréciée du public et a permis à l'équipe projet d'adapter sa collecte de données, pour faire plus d'inventaires, selon les commentaires reçus.

La synthèse des commentaires exprimés via les activités mentionnées et classées par thématique est disponible aux pages 17 à 19 de la présentation.

Les prochaines étapes prévues comprennent :

- Printemps – été 2026 : Présentation de l'évolution du projet
 - Secteur 1 : Plan d'aménagement préliminaire numéro 2
 - Secteur 2 : Plan d'aménagement préliminaire numéro 1
- Automne 2026 : Présentation de l'évolution du projet
 - Secteur 1 : Résultat des études et inventaires
 - Secteur 2 : Plan d'aménagement préliminaire numéro 2
- Hiver 2027 : Présentation du projet optimisé
 - Secteur 1 et secteur 2 : Plan d'aménagement numéro 3 de l'étude d'impact environnemental (ÉIE)
 - Raccordement de la ligne des secteurs 1 et 2

Les outils disponibles pour la population sont rappelés :



- Site Internet
- Ligne Info projets
- Courriel

PROCESSUS RÉGLEMENTAIRE

Maria Cristina Borja Vergara, présente les grandes lignes du processus réglementaire. Elle revient sur les grandes étapes de développement d'un parc éolien. Elle rappelle que la démarche de participation du public est menée au fil de la démarche environnementale.

Le projet est présentement dans la phase de présentation de l'évolution du projet. La solution de moindre impact devrait être déterminée d'ici la fin de l'année. C'est à ce moment que débiterait l'analyse environnementale. Le projet est assujéti à la Procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement (PÉEIE), du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). Quand le ministère jugera l'étude d'impact recevable, il pourra confier un mandat au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Cela fait partie de la phase d'autorisations. Une recommandation sera ensuite faite au ministre. L'objectif est que le gouvernement ait suffisamment d'information pour prendre une décision éclairée. L'étape de construction et opération est une phase où il faut s'assurer que les engagements pris sont respectés tout au long de la durée de vie du projet.

Quelques faits saillants sur la PÉEIE :

- Encadrée par la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) du Québec (article 31 de la LQE).
- Vise l'élaboration de projets qui s'inscrivent dans les principes du développement durable, en tenant compte des préoccupations environnementales et sociales dès leur conception.
- L'objectif est que le projet assujéti soit approuvé et réalisé dans les meilleures conditions possibles.
- Le BAPE intervient dans le cadre de la PÉEIE, qui exige la préparation d'une étude d'impact sur l'environnement.

La procédure se décline en cinq phases :

1. Avis de projet et directive (pas encore réalisé pour le projet Utshishkau)
2. Étude d'impact et consultation sur les enjeux (premier moment où le public peut participer)
3. Analyse environnementale et mandat du BAPE
4. Recommandation et décision
5. Surveillance, suivi et contrôle

En rappel, le Groupe de travail sera informé lorsque la consultation suivant le dépôt de l'avis de projet commencera (30 jours). Il y a aussi obligation de publier un avis dans un journal local.

Les préoccupations et commentaires du milieu peuvent être intégrés à différents moments lors de la phase « avant-projet » :



- Consultation préalable
- Présentation du projet
- Consultations sur le projet
- Annonce de la solution optimisée

Ces démarches permettent de guider les choix et orientations du promoteur.

Le graphique de la page 27 permet aussi de voir les différents moments où le public peut s'exprimer.

PLAN D'ACTION 2035

Mme Geneviève Tétreault présente une brève mise en contexte soulignant que, à l'échelle mondiale, les investissements dans les énergies renouvelables sont aujourd'hui deux fois plus élevés que ceux dans les énergies fossiles, notamment parce qu'ils sont moins coûteux, meilleurs pour l'environnement et qu'ils réduisent la dépendance aux énergies étrangères.

Elle rappelle le rôle d'Hydro-Québec, une société d'État fondée en 1944 dont l'actionnaire unique est le gouvernement du Québec, et dont la mission est de produire, transporter et distribuer l'électricité. Plus de 99 % de l'électricité produite au Québec provient de sources renouvelables, soit l'eau, le vent, la biomasse et le soleil.

Les grands équipements et la puissance installée (37 407 MW), en résumé :

- Puissance installée :
 - 62 centrales hydroélectriques (36 854 MW)
 - 29 grands réservoirs hydroélectriques
 - 23 centrales thermiques (543 MW)
 - 2 centrales photovoltaïques (10 MW)
- Contrats d'approvisionnement :
 - Centrale des Churchill Falls (5 428 MW)
 - 45 parcs éoliens privés (4 000 MW)
 - Centrales hydroélectriques et de cogénération à la biomasse ou au biogaz (1 646 MW)
- 34 900 km de lignes de transport
- 229 283 km de lignes de distribution

Près de 50 % de l'énergie consommée au Québec provient toujours de sources fossiles émettrices de gaz à effet de serre (GES) pour les industries, voitures à essence, transport lourd et chauffage des bâtiments.

Le Plan d'action 2035 comporte cinq objectifs pour atteindre les cibles de décarbonation :

1. Améliorer la qualité du service
2. Consommer moins et mieux (efficacité énergétique)
3. Augmenter la production d'électricité



4. Collaborer plus étroitement avec les communautés autochtones
5. Devenir une organisation agile, innovante et transparente

Même si on consomme moins et mieux, il faut produire plus. Le Plan 2035 représente 200 milliards d'investissements sur dix ans. Mme Tétreault définit quelques notions clés : énergie fossile, énergie renouvelable, décarbonation et carboneutralité et explique que des investissements importants seront faits pour l'efficacité énergétique, afin d'économiser l'équivalent de la consommation énergétique d'une maison sur quatre. Les initiatives en ce sens concernent tant les clientèles résidentielle, commerciale et institutionnelle ainsi qu'industrielle.

Les changements climatiques ont des impacts réels sur le quotidien : infrastructures collectives, santé mentale, économie, santé physique, environnement et inégalités sociales. Mme Tétreault présente différents gestes pour tendre vers soit la sobriété énergétique, l'efficacité énergétique ou la gestion de la demande, selon des usages variés.

Afin de viser la production de 10 000 MW en dix ans, le modèle d'Hydro-Québec se doit d'évoluer. Dans les 20 dernières années, 4 000 MW ont été produits. Pour atteindre le 10 000 en 10 ans, il faut des projets de plus grande envergure.

Deux façons sont dorénavant utilisées pour poursuivre le développement des projets éoliens :

1. **Appels d'offres** : les promoteurs privés s'associent avec les communautés d'accueil (1^{ère} nations et/ autorité municipale) pour développer des projets. Si les projets sont retenus, Hydro-Québec achète l'électricité.
2. **Zones structurantes** : travail en mode partenariat avec un ou des partenaires communautaires et parfois aussi des partenaires privés, une nouvelle façon de travailler pour Hydro-Québec.

Elle présente les zones structurantes annoncées de projets éoliens structurants, tous sous le modèle de partenariats communautaires :

- Zone Chamouchouane, dans laquelle se trouve le Projet Utshishkau, secteur 1 et secteur 2 (potentiel pouvant atteindre plus ou moins 600 MW)
- Zone Nutinamu-Chauvin (potentiel pouvant atteindre 1 000 MW)
 - Partenariat avec la MRC Fjord-du-Saguenay et la communauté d'Essipit
- Zone Wetsok (potentiel pouvant atteindre 1 500 MW)
- Zone Gespe'gewa'gi (potentiel pouvant atteindre 6 000 MW)
- Zone Wocawson (potentiel pouvant atteindre 1 000 MW)

Mme Tétreault nomme les avantages de la filière éolienne : baisse des coûts, bonne adéquation entre la production éolienne et les besoins énergétiques en hiver, complémentarité avec l'hydroélectricité, déploiement rapide. Elle présente les trois grandes stratégies à l'horizon pour 2035, soit de réduire, optimiser et construire. Elle termine en présentant l'écosystème des acteurs de la transition énergétique.

VARIA

FORMULAIRE DE REMBOURSEMENT

Le formulaire de remboursement des frais de garde ou de déplacement est disponible sur place. Il sera aussi envoyé par courriel. À noter qu'il doit être complété d'ici au 15 mai 2026.

PROCHAINE RENCONTRE

Le moment visé pour la prochaine rencontre est le 18 juin 2026.

FIN DE LA RENCONTRE

La rencontre se termine à 20 h 45.

Rédaction du compte rendu

Laurence Moreau, conseillère principale, Transfert Environnement et Société



ANNEXE 1 – PRÉSENCES

ORGANISATION	NOM	PRÉSENCE
Citoyens issus des communautés partenaires		
Première Nation des Pekuakamiulnuatsh	Katia Kurtness	X
Communauté Atikamekw de Wemotaci	<i>Vacant</i>	
MRC du Domaine-du-Roy	Sylvain Bélanger	X
	Jean-Guy Lamothe	X
Organismes utilisateurs du territoire		
ZEC de La Lièvre	Jacques Dubois, secrétaire	X
Pourvoirie de La Doré	Stéphane Duvernois, propriétaire	
Amis de la branche Ouest	Olivier Lamontagne	X
Familles / territoire de chasse autochtones	<i>Vacant</i>	
Milieu sociocommunautaire		
Corporation de développement communautaire Domaine-du-Roy	Marie-Josée Savard, directrice générale	X
Milieu socioéconomique		
Chambre de commerce et d'industrie secteur Saint-Félicien	David Garneau, directeur général	
Gouvernance économique des Pekuakamiulnuatsh	Alexandre Gauthier, directeur général	X
Milieu de l'enseignement et la recherche		
Cégep de Saint-Félicien	Isabelle Frigon, directrice des études	
Milieu de l'environnement		
Conseil régional de l'environnement du Saguenay – Lac-Saint-Jean	Alexandra Dupéré, conseillère en environnement	X
Représentants des partenaires		
Partenaires communautaires	Oscar Urbina, directeur, projets éoliens	X
Hydro-Québec	Valérie Aubut, conseillère, Relations avec le milieu, Côte-Nord, Saguenay – Lac-Saint-Jean	X
	Ariane Côté, déléguée principale, Éolien – Développement et partenariats	X
Facilitation et animation		
Transfert Environnement et Société	Stéphanie Fortin, facilitatrice	X
	Laurence Moreau, prise de notes	X



ANNEXE 2 – ORDRE DU JOUR

GROUPE DE TRAVAIL UTSHISHKAU

Proposition d'ordre du jour – Rencontre #2

Date : mercredi 6 mai 2026

Heure : 18h à 20h30, souper à 17h30

Lieu : Hôtel du Jardin (1400 boul. du Jardin, Saint-Félicien)

Salle : Mezzanine

HEURE	SUJET
17 h 30	Accueil et repas
18 h 00	Mot de bienvenue et tour de table
18 h 10	Lecture et validation de l'ordre du jour
18 h 15	Actions de suivi
18 h 20	Mise à niveau sur le projet
18 h 50	Justification du projet et Plan d'action 2035
19 h 35	Processus réglementaire et de consultation
20 h 20	Varia et date de la prochaine rencontre
20 h 30	Fin de la rencontre



ANNEXE 3 – TABLEAUX DES QUESTIONS, COMMENTAIRES, RÉPONSES ET ÉCHANGES

#	QUESTION	RÉPONSES OU ÉCHANGES
1	Comment peut-on traduire les préoccupations citoyennes (reçues via courriel, par exemple) au Groupe de travail?	Équipe projet Tout ce qui est partagé dans le cadre du Groupe de travail est intégré au compte rendu, pour assurer une certaine transparence. Si jamais on demande la confidentialité, on peut traiter les commentaires au cas par cas. Hydro-Québec a un registre de requêtes, il est possible de rediriger les gens directement vers Mme Aubut. Transfert Selon la nature des préoccupations, le tour de table permet de faire ces suivis.
2	L'éolien est-il vraiment une nouvelle filière au sein d'Hydro-Québec? Est-ce qu'Hydro-Québec ne faisait qu'acheter l'électricité des éoliennes à travers la province?	Équipe projet Oui.
3	Y a-t-il d'autres projets éoliens en vue?	Équipe projet Il y a d'autres projets et zones structurantes. Il y a également des appels d'offres en cours. Hydro-Québec est actionnaire du projet Des Neiges et du projet Madawaska. En plus du projet Utshishkau, on compte aussi les projets Nutinamu-Chauvin, Wocawson, Gespe'gewa'gi.
4	Des membres s'interrogent sur les différents comités en place, dont le comité Synergie Éolien.	Complément de Transfert post-rencontre Le Comité Synergie Éolien est une initiative régionale portée conjointement par les MRC du Domaine-du-Roy et du Fjord-du-Saguenay, à la suite d'un mandat confié par l'Union des préfets du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il réunit plusieurs acteurs régionaux ainsi que les Premières Nations. Même si la MRC est partenaire du projet, elle peut avoir des initiatives en tant qu'organisation.
5	Est-ce que le projet Des Neiges sera le premier parc éolien d'Hydro-Québec en opération?	Équipe projet Non. Pendant 20 ans, il y a eu des appels d'offres vers le secteur privé, qui représente 4 000 MW. Ce modèle se poursuit. Ce sont des projets de plus petite envergure. Il y a trois modèles chez Hydro-Québec : 1. Appels d'offres vers le secteur privé 2. Projets où Hydro-Québec est investisseur (et où le secteur privé en fait la gestion)

#	QUESTION	RÉPONSES OU ÉCHANGES
		3. Le nouveau modèle, soit des partenariats avec les communautés d'accueil, comme c'est le cas pour le projet Utshishkau.
6	Est-ce que les travaux du Groupe de travail sont rapportés ou influencent les équipes de gouvernance interne d'Hydro-Québec.	Équipe projet Les comptes rendus, enjeux et grandes demandes sont partagés au sein des comités internes concernés. Le Groupe de travail est une façon d'alimenter, en plus des portes ouvertes, rencontres avec des groupes, la page Facebook, etc.
7	Pourrait-on définir le concept d'acceptabilité sociale?	Équipe projet L'acceptabilité sociale est un concept qui évolue dans le temps. Ce n'est pas associé à un chiffre, mais plutôt un processus. Il faut s'assurer que tout a été mis en place pour récolter et entendre les préoccupations afin d'influencer ou modifier le projet.
8	Comment pourra-t-on admettre que l'acceptabilité sociale aura été atteinte?	Équipe projet Différents moyens peuvent être utilisés. L'étude d'impact sur l'environnement se concentre sur le volet scientifique, mais il y a aussi un volet sur les consultations et la participation du public. Il y a une obligation législative de consulter. À la fin, un jugement sera porté pour obtenir le décret afin d'aller de l'avant avec le projet. Pour le moment, on considère qu'il y a une bonne acceptabilité sociale pour le projet, même si des gens peuvent être contre. Complément de Transfert L'acceptabilité sociale est une relation de confiance.
9	Quelle procédure d'évaluation environnementale a été choisie pour le projet (entre l'ancienne procédure et celle qui entre en vigueur le 1 ^{er} décembre 2026)?	Équipe projet La nouvelle procédure n'est pas encore en vigueur, donc le régime actuel est retenu.
10	La société d'énergie communautaire (SEC) a connu des succès avec la Onzième chute et Val-Jalbert, par exemple. Pourquoi ne pas collaborer avec eux pour ce projet?	Équipe projet La SEC est issue d'une collaboration entre la MRC Domaine-du-Roy, la MRC Maria-Chapdelaine et la communauté de Mashteuiatsh. La MRC Maria-Chapdelaine n'est pas partenaire du projet et la communauté de Wemotaci s'ajoute au projet Utshishkau. Des discussions sont en cours afin de créer une société de projet regroupant les trois partenaires communautaires du projet Utshishkau,

#	QUESTION	RÉPONSES OU ÉCHANGES
		et une organisation sera éventuellement mise en place pour représenter l'ensemble des partenaires. Certains intervenants de la SEC travaillent dans le projet aujourd'hui. Il est toutefois très différent (16 MW comparativement à 600 MW).
11	Avez-vous reçu des questions sur la rentabilité du projet via vos différentes activités de participation du public?	Équipe projet Non, les questions étaient davantage centrées autour des retombées pour le milieu.
12	Le raccordement sera de 161 KV, et sera ensuite élevé à 735 KV?	Équipe projet Le poste élévateur dans le projet du parc éolien va élever à 161 KV. La ligne partira de 161 KV jusqu'au poste de la Chamouchouane. Ce poste en est un de transformation de 161 KV à 735 KV pour l'envoyer sur le réseau de distribution d'Hydro-Québec.
13	Le sondage auquel 250 personnes ont répondu et qui vient d'être présenté s'adressait à quel public ?	Équipe projet Ce sondage était destiné à tout le monde. Il a été présenté lors des portes ouvertes et aussi disponible en ligne. Un autre sondage mené par la firme WSP a aussi été réalisé, pour les citoyens, dans les zones d'étude, pour les fins de l'étude d'impact. Il a été envoyé aux détenteurs de baux de villégiature et de permis de piégeage. Des 260 envois, environ 80 personnes ont répondu. Les analyses ne sont pas complétées, mais la date limite pour y répondre est passée. Les démarches avec les communautés autochtones sont encore à définir.
14	Qu'est-ce qui a été modifié entre les deux procédures d'évaluation des impacts?	Équipe projet La procédure présentée est celle actuellement en vigueur depuis mars 2018. Elle n'a pas beaucoup changé depuis. Les changements apportés par la nouvelle procédure d'évaluation des impacts qui entrera en vigueur en décembre 2026 pourraient apporter des nouveautés en termes de vocabulaire, entre autres.
15	Dans les différents moments de consultation du public, quels sont les moyens prévus?	Équipe projet Ça va dépendre, plusieurs moyens sont possibles. Le tout est déterminé en équipe sur les meilleures façons d'aller chercher la rétroaction du public.
16	Avez-vous des moyens en particulier pour rejoindre les maîtres de trappe?	Équipe projet Des rencontres ciblées peuvent être organisées avec des groupes précis. S'intégrer aux activités déjà prévues est un bon exemple.

#	QUESTION	RÉPONSES OU ÉCHANGES
17	On entend dire par le milieu que les gens ne sont pas informés du projet.	Équipe projet Il faut toujours être à l'affut du meilleur moyen d'informer les gens. Différents outils sont utilisés : une page Facebook pour le projet (mise en ligne prévue sous peu), des publicités radio, des publications dans les journaux, les pages Facebook des partenaires communautaires, des lettres, etc. Ça se peut que des gens n'aient pas eu l'occasion de s'informer, mais il faut dire que c'est de plus en plus difficile. Les groupes à rencontrer varient selon leur niveau d'intérêt. Un chapitre de l'étude d'impact est aussi dédié à la participation du public, ce qui permet de démontrer tout ce qui a été fait en ce sens.
18	N'est-il pas déjà décidé de s'attaquer à la réduction de l'utilisation des énergies fossiles et de tendre vers les énergies renouvelables?	Équipe projet Le gouvernement a pris une orientation de décarbonation du Québec, en tant que société d'État, ayant comme actionnaire le gouvernement du Québec, on répond à cette orientation.
19	Les personnes qui demandent un BAPE générique remettent en question le virage vers l'énergie renouvelable.	Équipe projet Les gens demandent un BAPE générique sur l'énergie éolienne, de manière générale.
20	Il a déjà été question de faire des centrales à ressources pompées. Est-ce que cela doit se faire sur des centrales existantes ou sur de nouvelles centrales?	Équipe projet C'est une nouvelle centrale faite avec un réservoir qui est pompé et qui revient dans la centrale et retourne dans le réservoir, en continu. C'est encore dans les cartons, tout comme les centrales hydroélectriques. À court terme, il n'y a pas de projets annoncés.
21	Les centrales à réserves pompées doivent nécessiter des réservoirs moins grands?	Équipe projet En effet, cela peut exiger des réservoirs moins grands ou à proximité d'une centrale existante.
22	Est-ce qu'il y a un pourcentage maximum à ne pas dépasser pour bien piloter l'ajout de parcs éoliens au réseau?	Équipe projet Il y a encore une marge de manœuvre. Hydro-Québec travaille avec des planificateurs réseau pour voir où des éoliennes peuvent s'intégrer au réseau. Présentement, on se situe entre 2 et 5% d'éoliennes. Le souhait est de se rendre à 12%.
23	Le parc éolien de 3 000 MW ne contribuera pas à 100%. Le 10 000 MW représente quoi? Si on additionne tous les potentiels présentés sur la carte, on a plus de 10 000 MW.	Équipe projet Ça représente la capacité installée. On parle de potentiel sur la carte, il se peut que le nombre de MW varie selon les projets qui voient le jour dans chacune des zones.
24	Quel est le facteur d'utilisation des parcs éoliens?	Équipe projet

#	QUESTION	RÉPONSES OU ÉCHANGES
		Le facteur d'utilisation est d'environ 35%. Les éoliennes fonctionnent plus l'hiver, lorsqu'on en a plus besoin. La complémentarité avec l'hydroélectrique est intéressante lors des périodes de pointe.
25	Quel est le taux de dépendance d'Hydro-Québec par rapport à Churchill Falls?	Équipe projet Hydro-Québec est présentement en négociation. Pour Churchill Falls, c'est 5 428 MW. Hydro-Québec achète entre 85 et 90% de cette électricité. Le contrat est valide jusqu'en 2041.
26	Pourquoi ne pas installer des éoliennes à la Baie-James, près des centrales?	Équipe projet Il y a une capacité maximale à respecter, sans ajouter des lignes de transport et des postes. Il y a des limites techniques et économiques. Il y a certains facteurs à tenir en compte : les coûts, le facteur « vent » dans le secteur, la capacité d'intégrer au réseau et une volonté des partenaires d'un secteur.
27	À Matane, il y a une usine de construction de pales. Envisage-t-on d'utiliser cette expertise?	Équipe projet Ils ont été rencontrés. Dans les nouvelles composantes, le contenu québécois sera valorisé.
28	En ce qui concerne la rentabilité, certaines informations laissent entendre qu'Hydro-Québec vendrait l'électricité à un prix inférieur à son coût de production. Pourrait-on obtenir davantage d'informations ou de précisions à ce sujet?	Équipe projet Hydro-Québec achète et vend l'électricité sur les marchés. C'est avantageux pour le Québec. Dans les moments de pointe, les clauses dans les contrats permettent de la garder.
29	Comment fonctionnent les compensations ou les redevances qui vont au milieu d'accueil?	Équipe projet Le projet est en territoire public. Pour implanter une éolienne, un bail avec le ministère est nécessaire, soit un montant par éolienne, par MW. Il faut prendre en considération trois éléments : la location, les versements fermes aux gestionnaires du territoire et les profits.
30	Que se passe-t-il après la durée de vie des éoliennes? Y a-t-il des fonds prévus pour la remise en état des sites?	Équipe projet Oui, de l'argent peut être prévu. C'est la responsabilité du promoteur. La revalorisation des matériaux lors du démantèlement peut être payante. Actuellement, des recherches sont en cours avec Recyc-Québec pour déterminer comment revaloriser les pales des éoliennes.

ANNEXE 4 – PRÉSENTATION

RENCONTRE #2 GROUPE DE TRAVAIL UTSHISHKAU

6 mai 2026



MOT DE BIENVENUE ET TOUR DE TABLE



2



Ordre du jour proposé



Groupe de travail Utshishkau, 6 mai 2026

3

18 h 00 Mot de bienvenue et tour de table

18 h 10 Lecture et validation de l'ordre du jour

18 h 15 **Validation du format de compte rendu**

18 h 20 Actions de suivi

18 h 25 Mise à niveau sur le projet

18 h 50 Processus réglementaire

19 h 35 Plan d'action 2035

20 h 20 Varia et date de la prochaine rencontre

20 h 30 Fin de la rencontre

ACTIONS DE SUIVI – 25 MARS 2026 (R1)

ACTION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
Considérer les sujets du processus d'étude environnementale et du contexte entourant la justification du projet dans les prochaines thématiques à aborder au Groupe de travail.	Transfert / partenaires	À l'ordre du jour
Présenter le bilan de l'ensemble des activités de consultation tenues dans le cadre du projet Utshishkau lors de la prochaine rencontre du Groupe de travail.	Partenaires	À l'ordre du jour
Tenir un atelier d'échanges sur les meilleurs moyens de communication avec la communauté (façon dont les membres du peuvent partager l'information sur le projet à la communauté).	Transfert / partenaires	Prochaine rencontre (juin)
Transmettre un sondage Doodle aux membres pour convenir rapidement de la date de la prochaine rencontre	Transfert	Terminé
Transmettre aux membres les informations et documents nécessaires pour le remboursement des frais de déplacement	Transfert	Fait



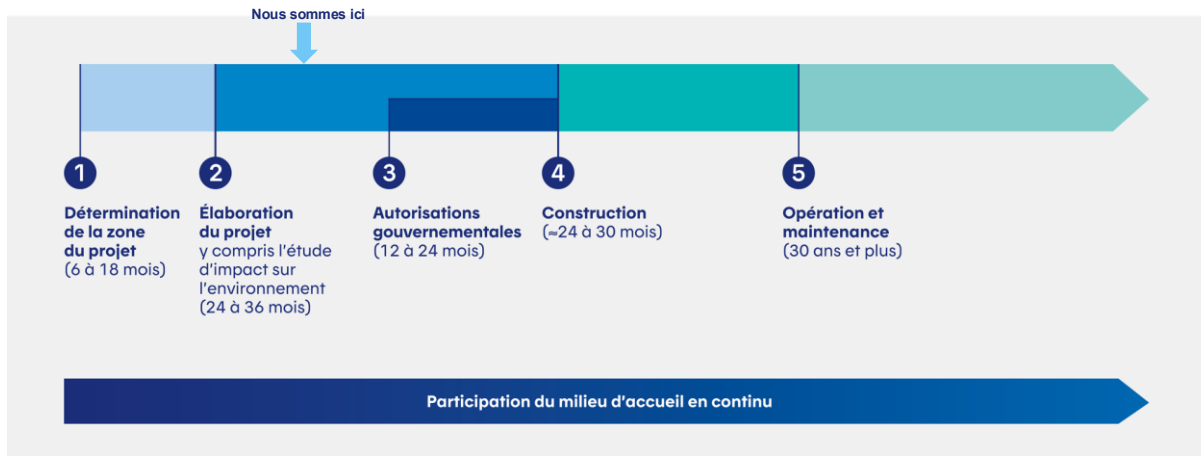
Groupe de travail Utshishkau, 6 mai 2026

4



Projet de parc éolien Utshishkau

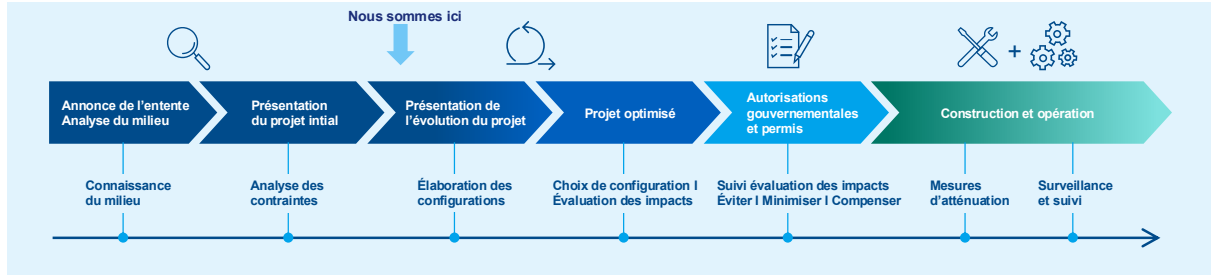
Étapes de développement d'un parc éolien



Note: La séquence et les durées présentées sont fournies à titre indicatif uniquement.

Étapes de développement d'un parc éolien

La démarche de participation du public est menée au fil de la démarche environnementale



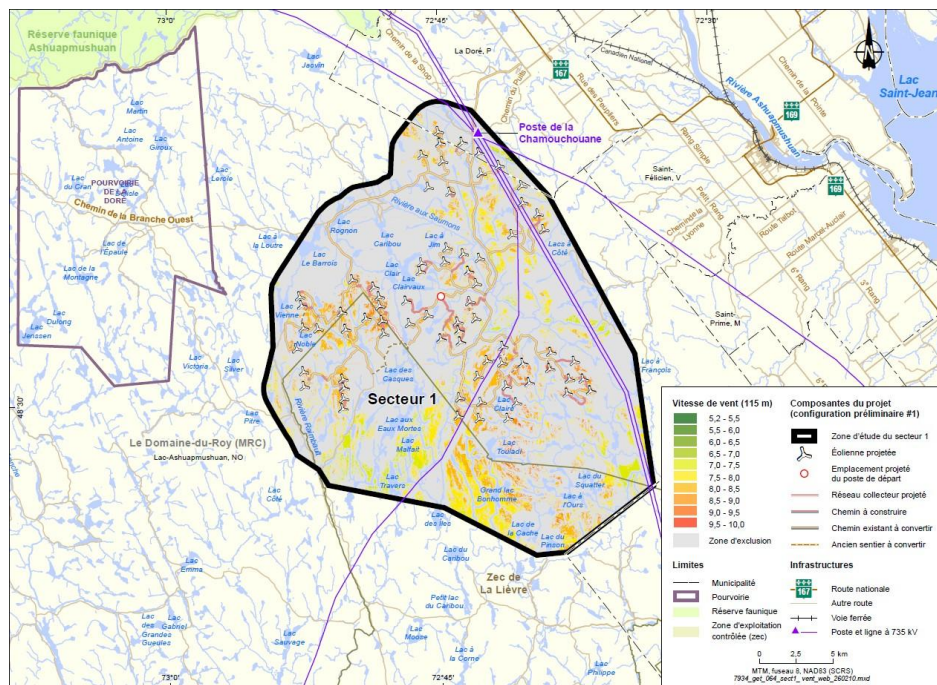
7

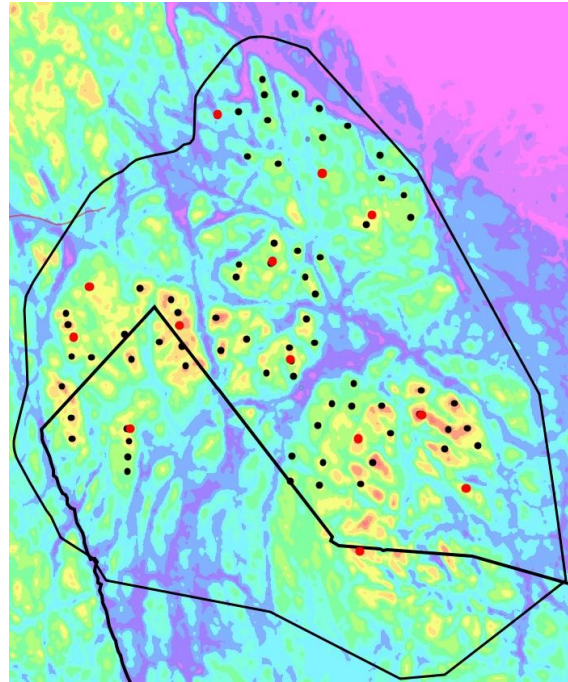
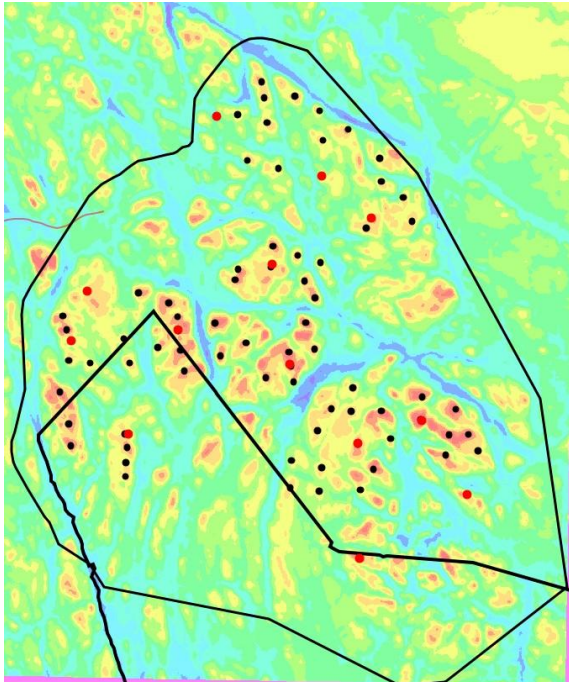
Projet éolien Utshishkau

Secteur 1
± 392 MW

Plan d'implantation préliminaire avec la vitesse des vents et les contraintes

8





Prochaines étapes

Activité	Échéancier
Installation de 2 mats de mesure de vent	Fin mai – début juin
Inventaire hélicoptéré des habitats du hibou des marais	Mi-mai
Relevés aux puits de forages géotechniques	Mi-mai
Inventaire des milieux humides et hydriques	Juin
Inventaire des cavités du Grand Pic	Juin

Activités de consultation et de participation du public

La démarche de consultation comprend diverses activités en présence et en ligne, permettant de joindre différents publics et de multiplier les occasions d'échange.

Activités réalisées:

Rencontres :

- ~ **15** rencontres ciblées avec les organisations du milieu d'accueil

Événements portes ouvertes :

- Trois journées, **+ de 250** participants et participantes

Webinaire + de 50 participants et participantes

Groupe de travail

Ligne Info-projets

Site Internet

Consultation en ligne avec les outils suivants :

- ~ **150** sondages remplis
- **33** épingles sur la carte interactive
- **45** votes sur les méthodes privilégiées pour informer le public

¹¹ Ces activités sont décrites dans les pages suivantes.

Rencontres avec les organisations concernées

Types d'organisations	Organisations rencontrées
Élus	Conseil de la MRC du Domaine-du-Roy Conseil de bande de Mashteuiatsh Conseil de bande de Wemotaci
Municipalités et MRC	La Doré MRC du Domaine-du-Roy
Associations locales et organismes régionaux	Les Amis de la Branche Ouest CAR Aménagement Table locale de gestion intégrée du territoire 02 (TLGIRT) Association du Lac à Côté Association du Lac François
Organisations récréotouristiques	Club de motoneige Les Loups du Nord Zec La Lièvre Pourvoirie de La Doré
Organismes environnementaux	Conseil régional de l'environnement du Saguenay-Lac-Saint-Jean Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean

¹²



Portes ouvertes

Mashteuiatsh
Musée Innu de Mashteuiatsh
21 janvier 2026
14 h à 20 h

65 participantes et participants

Saint-Félicien
Hôtel du Jardin
22 janvier 2026
14 h à 20 h

128 participantes et participants

Saint-Félicien
Hôtel du Jardin
23 janvier 2026
9 h à 13 h

60 participantes et participants

253 personnes rencontrées !

Webinaire

Un webinaire public s'est déroulé le 12 février 2026 dans le but :

- D'offrir une séance en virtuel aux personnes ne pouvant aller aux portes ouvertes ;
- De fournir l'ensemble des informations sur le projet Utshishkau ;
- De proposer une période de questions en direct ;
- De présenter ensuite l'enregistrement en consultation différée ainsi qu'une compilation-synthèse des questions et réponses.

Plus de **50 participants et participantes** ont assisté au webinaire.



Groupe de travail

Le Groupe de travail sur le développement éolien du projet Utshishkau se veut un lieu privilégié d'échanges entre Hydro-Québec, les partenaires communautaires (la Première Nation des Pékouamiñnuatsh, les Atikamekw de Wemotaci et la MRC du Domaine-du-Roy) et la collectivité.

Les objectifs du groupe sont les suivants :

- Exprimer les points de vue et faire des suggestions sur les différents aspects du projet, de façon à contribuer à l'amélioration continue du projet ;
- Développer une compréhension commune des enjeux (préoccupations, défis et occasions), environnementaux, sociaux et économiques liés au développement du projet ;
- Participer activement à la recherche de solutions et contribuer à favoriser les retombées économiques et sociales pour les collectivités locales.

24 février 2026 :

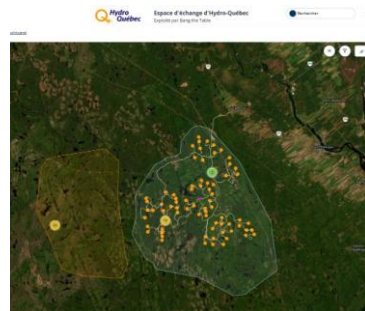
- Rencontre de création du Groupe de travail tenue à Saint-Félicien, réunissant 28 participantes et participants des divers milieux concernés par le projet ;
- Animée par Transfert Environnement et Société, la rencontre comprenait une présentation du projet, des échanges et un exercice d'autodésignation des citoyens et citoyennes membres ;
- Première rencontre officielle du Groupe de travail prévue le 25 mars 2026.

Consultation en ligne

Carte interactive

La carte interactive a permis aux participants et participantes :

- de trouver précisément leurs commentaires ;
- de relever des secteurs sensibles ;
- de signaler des usages existants ou projetés.



Formulaire en ligne

Le formulaire en ligne a permis de recueillir :

- des commentaires généraux ;
- des préoccupations ;
- des suggestions d'amélioration du projet ;
- des avis d'appréciation générale du projet.

Outil de vote

L'outil de vote a offert une façon simple et accessible d'indiquer le meilleur moyen d'inviter les gens aux activités de participation du public.

Projet de parc éolien Utshishkau (Chamouchouane)

Bienvenue dans cet espace d'échange ! 🌟

Votre opinion compte. Partagez vos idées et vos commentaires avec nous.

Voici comment participer :

- [Mettre des commentaires sur une carte interactive](#)
- [Voter sur une question rapide](#)
- [Remplir un court sondage](#)



Synthèse des commentaires exprimés



Thématique	Niveau de récurrence	Synthèse des commentaires
Environnement, faune et milieu naturel	Très élevé	- Impacts potentiels sur la faune, particulièrement l'orignal (perte d'habitat, effets sur le comportement, déplacements) - Effets du déboisement et de la fragmentation du territoire - Prise en compte des effets cumulatifs sur le territoire - Attentes élevées envers les études environnementales, les résultats d'inventaire et les mesures d'atténuation - Reconnaissance, à quelques reprises, de la rigueur de la démarche environnementale
Paysage et impact visuel	Très élevé	- Visibilité des éoliennes depuis les chalets, plans d'eau et secteurs de villégiature - Impacts sur les paysages valorisés et les points de vue sensibles - Préoccupations concernant la visibilité de jour et de nuit (éclairage) - Importance des simulations visuelles pour évaluer les impacts réels - Attentes quant à l'ajustement de la configuration du projet, au besoin
Bruit et qualité de vie	Élevé	- Craintes liées au bruit des éoliennes et à la perte de quiétude (principalement : villégiateurs et villégiatrices personnes s'adonnant à la chasse) - Questionnement sur les niveaux sonores, les normes applicables et les distances minimales - Intérêt pour les études sonores et les mesures d'atténuation prévues - Mention, à quelques reprises, du besoin d'être rassurés ou rassurées par le cadre réglementaire
Accès au territoire et aux chemins	Élevé	- Création, amélioration et emplacement des chemins d'accès - Augmentation possible de la circulation en phase de construction et d'exploitation - Entretien et déneigement des chemins en période hivernale (possibilité) - Impacts possibles sur les usages actuels (motoneige, accès aux chalets, chasse) - Préoccupations quant à la multiplication des accès sur les territoires fauniques - Possibilités d'amélioration de l'accessibilité et de la sécurité

Synthèse des commentaires exprimés

Thématique	Niveau de récurrence	Synthèse des commentaires
Utilisation du territoire	Élevé	- Impacts potentiels sur les usages existants (villégiature, chasse, pêche, etc.) – Cohabitation des usages - Préoccupations concernant les périodes sensibles (chasse, villégiature) - Intérêt à l'égard de l'obtention de données scientifiques et d'exemples comparables pour les succès de chasse - Préoccupations à l'égard des pertes potentielles d'usages
Redevances et compensations	Élevé	- Intérêt à l'égard des redevances associées au projet - Modalités de compensation pour les utilisateurs et utilisatrices du territoire (villégiature, ZEC, pourvoirie, etc.) - Équité perçue entre les utilisateurs et utilisatrices du territoire - Reconnaissance des impacts locaux positifs - Attentes élevées en matière de clarté et de transparence
Retombées économiques et occasions	Élevé	- Création d'emplois durant la construction et l'exploitation - Occasions de contrats pour les entreprises locales et régionales - Hébergement des travailleurs et travailleuses et retombées pour les municipalités - Intérêt pour des partenariats économiques et éducatifs - Vision généralement positive du projet sur le plan du développement régional
Acceptabilité sociale et démarche de consultation	Moyen	- Appréciation générale de la transparence et de l'accessibilité de la démarche - Diversité de moyens de consultation jugés pertinents (rencontres, portes ouvertes, webinaire, etc.) - Disponibilité et écoute de l'équipe soulignées positivement - Préoccupations quant à la représentativité des personnes les plus directement touchées - Attente envers un dialogue continu et structuré



Synthèse des commentaires exprimés

Thématique	Niveau de récurrence	Synthèse des commentaires
Relations avec les Premières Nations	Moyen	• Importance du partenariat et du respect des droits et des savoirs traditionnels • Préoccupations liées à l'utilisation du territoire et aux activités traditionnelles • Attentes envers des démarches de consultation adaptées et inclusives • Présence de certaines incompréhensions ou perceptions d'iniquité entre certains groupes • Questions sur la mise sur pause des activités liées au poste Metapelutin et aux 2 400 MW s'y rapportant.
Échéancier et incertitude du projet	Moyen à ponctuel	• Questions sur le calendrier global du projet et les phases de développement • Début des travaux, durée de la construction et mise en service • Incertitudes liées à certaines mises sur pause ou ajustements du projet • Attentes claires en matière de communication continue et de mise à jour de l'information

Prochaines étapes de participation du public

***Échéancier préliminaire susceptible d'être ajusté*

Étapes de consultation	Thématiques traitées	Période
Présentation du projet initial	Secteur 1 Plan d'aménagement préliminaire numéro 1 Secteur 2 Zone d'étude Raccordement UTS Zone d'étude	Automne 2025- hiver 2026 terminé ✓
Présentation de l'évolution du projet	Secteur 1 Plan d'aménagement préliminaire numéro 2 Secteur 2 Plan d'aménagement préliminaire numéro 1	Printemps - été 2026
Présentation de l'évolution du projet	Secteur 1 Résultat des études et inventaires Secteur 2 Plan d'aménagement préliminaire numéro 2	Automne 2026
Présentation du projet optimisé	Secteur 1 et secteur 2 Plan d'aménagement numéro 3 de l'Étude d'impact environnemental (ÉIE) Raccordement UTS sect. 1 et 2 – Solution retenue	Hiver 2027



Outils disponibles

21

Site internet: www.energiecollective.ca

- Inscription à l'infolettre
- Documentation du projet disponible

Ligne info projet: 1 833 822-3029

Courriel: affairesregionales@hydroquebec.com



PROCESSUS RÉGLEMENTAIRE

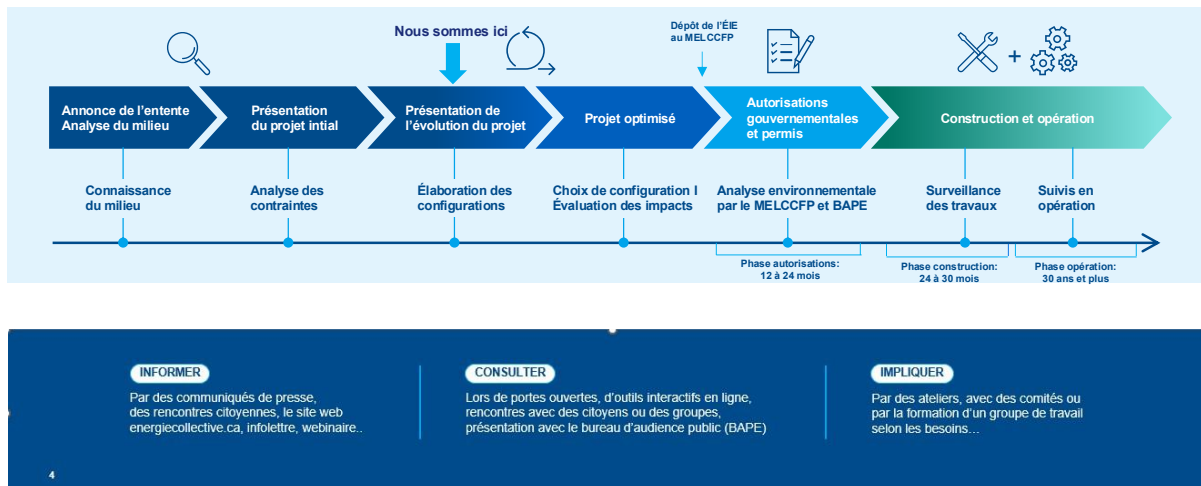


22



Étapes de développement d'un parc éolien

La démarche de participation du public est menée au fil de la démarche environnementale

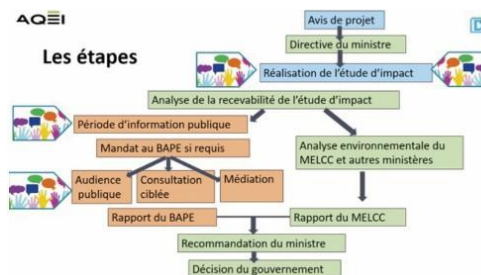


Procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement (PÉEIE)

- Encadrée par la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) du Québec (article 31 de la LQE)
- Vise l'élaboration de projets qui s'inscrivent dans les **principes du développement durable**, en tenant compte des **préoccupations** environnementales et sociales dès leur conception.
- L'objectif est que le projet assujetti soit approuvé et réalisé dans les **meilleures conditions possibles**
- Le **BAPE** intervient dans le cadre de la PÉEIE, qui exige la préparation d'une étude d'impact sur l'environnement.

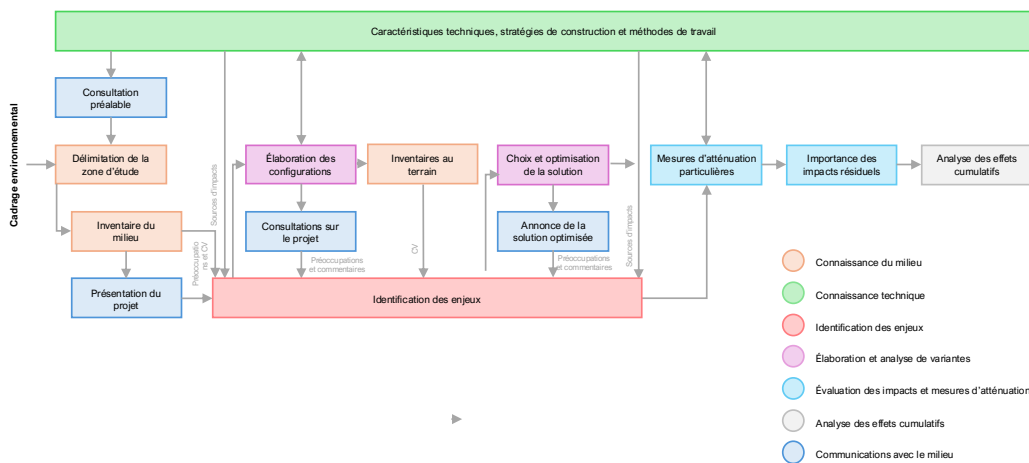
Procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement (PÉEIE) (suite)

- La procédure se décline en cinq phases:
 1. Avis de projet et directive
 2. Étude d'impact et consultation sur les enjeux
 3. Analyse environnementale et mandat du BAPE
 4. Recommandation et décision
 5. Surveillance, suivi et contrôle

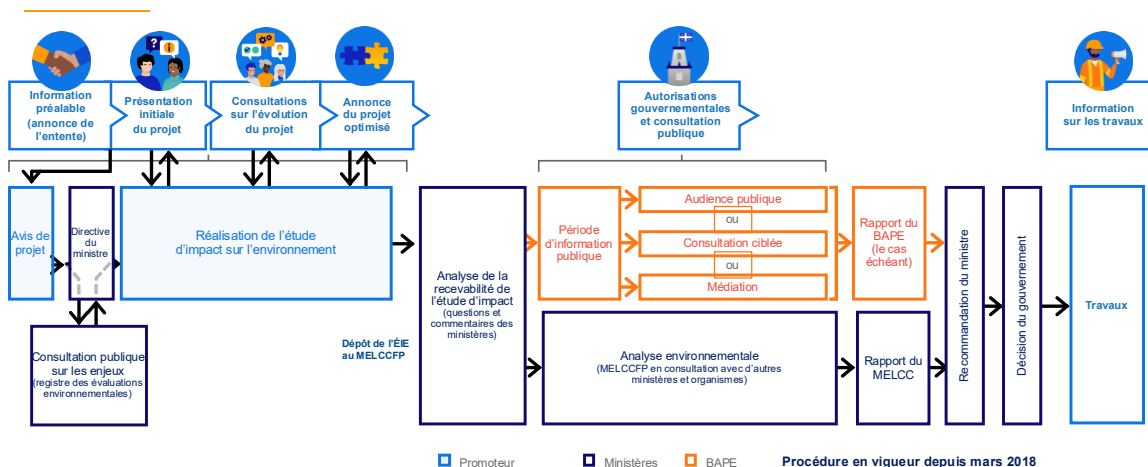


- L'information sur les projets assujettis à la PÉEIE est accessible tout au long de la procédure dans le Registre des évaluations environnementales
<https://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/>
- Ce registre permet également au public de se prononcer tôt dans le processus sur les enjeux qui devraient être abordés dans l'étude d'impact.

Avant-projet



La participation publique dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement (art. 31 de la LQE)



Procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement (PÉEIE) (suite)

- **Phase 1 : Avis de projet et directive**
 - L'initiateur d'un projet avise le MELCCFP qu'il a l'intention de réaliser un projet en déposant un **avis de projet** (<https://www.environnement.gouv.qc.ca/evaluations/documents/Avisprojetfr.docx>)
 - Le ministre lui transmet une **directive** dans laquelle sont précisés les éléments que doit contenir son étude d'impact
- **Phase 2 : Étude d'impact et consultation sur les enjeux**
 - L'initiateur réalise son **étude d'impact sur l'environnement**.
 - Après avoir reçu la directive du ministre, il doit publier un **avis annonçant le début de l'évaluation environnementale** du projet.
 - À la suite de cette publication dans le **Registre des évaluations environnementales**, toute personne, tout groupe ou toute municipalité peut faire part au ministre de ses commentaires sur les enjeux que l'étude d'impact devrait aborder.

Procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement (PÉEIE) (suite)

- **Phase 3 : Analyse environnementale et mandat du BAPE**
 - Après le **dépôt de l'ÉIE** au Ministère, celle-ci est publiée au Registre des évaluations environnementales. Les spécialistes du Ministère, en collaboration avec ceux des ministères et organismes concernés, **vérifient si les exigences de la directive ont été respectées**. Lorsque l'étude d'impact jugée recevable, l'initiateur doit publier un avis annonçant le **début de la période d'information publique**.
 - Au cours de cette période, une personne, un groupe, un organisme ou une municipalité peuvent **demande par écrit au ministre la tenue d'une consultation publique ou d'une médiation** relativement au projet.
 - Le BAPE fait une **recommandation** au ministre sur le **type de mandat** qui devrait lui être confié (consultation publique, consultation ciblée, médiation)
 - À la fin du mandat du BAPE, celui-ci transmet un **rapport** au ministre, dans lequel il fait état de ses **constats** et de son **analyse** relativement au projet.
 - Le **rapport du BAPE** est **publié** par le ministre dans les quinze jours suivant sa réception.

Interne

Procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement (PÉEIE) (suite)

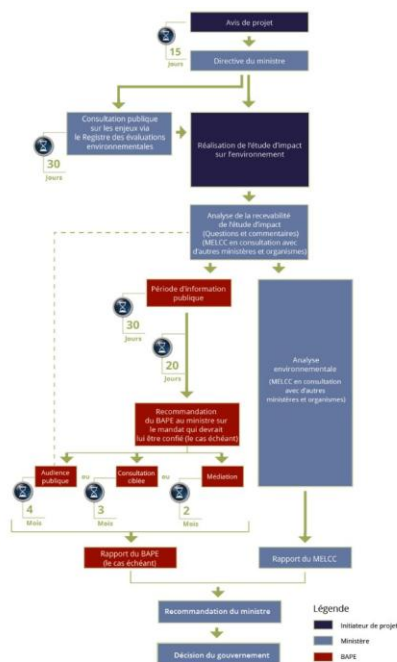
- **Phase 3 : Analyse environnementale et mandat du BAPE (suite)**
 - Durant la phase d'analyse environnementale, le Ministère adresse à l'initiateur des **questions et commentaires** pour obtenir des précisions ou des compléments d'information à son étude d'impact.
 - Au terme de l'analyse, le Ministère émet un rapport incluant une recommandation quant à l'acceptabilité ou non du projet et, le cas échéant, des conditions d'autorisation
- **Phase 4 : Recommandation et décision**
 - À partir du rapport du BAPE et du rapport d'analyse environnementale, le ministre effectue son analyse et fait une recommandation au gouvernement
 - Le gouvernement rend sa décision par **décret** : il autorise le projet, avec ou sans modifications et aux conditions qu'il détermine, ou il le refuse.



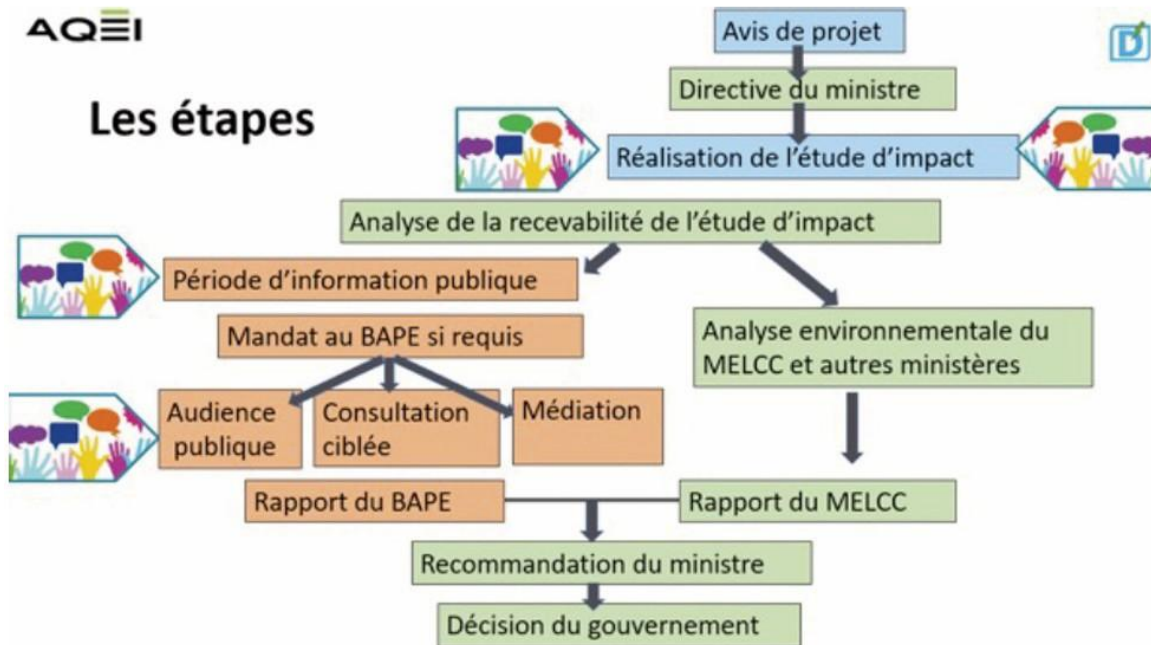
Procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement (PÉEIE) (suite)

- Phase 5 : Surveillance, suivi et contrôle**
 - Sous la responsabilité de l'initiateur, la **surveillance** vise à s'assurer que le projet est réalisé conformément aux autorisations gouvernementales et ministérielles.
 - L'initiateur est également responsable du programme de suivi visant à **vérifier la justesse des impacts prévus** dans l'étude d'impact, particulièrement là où subsistent des incertitudes, et d'**évaluer l'efficacité des mesures d'atténuation**.
 - D'autre part, le Ministère exerce un contrôle pendant toutes les phases du projet (construction, exploitation et fermeture).
 - Lorsque requis, des rapports de surveillance et de suivi sont déposés au Ministère.

Interne



Les étapes



Interne

Mission du BAPE



- Le BAPE **informe et consulte** la population, puis **enquête afin d'aviser** le ministre responsable de l'Environnement, afin d'éclairer la prise de décision gouvernementale.
- Les rapports du BAPE contiennent notamment des **constats** et des **avis** qui peuvent avoir une **influence** sur la décision.
- Le BAPE n'a **pas** le pouvoir d'autoriser ou de refuser un projet; c'est le gouvernement qui décide.

PLAN D'ACTION 2035



La transition énergétique

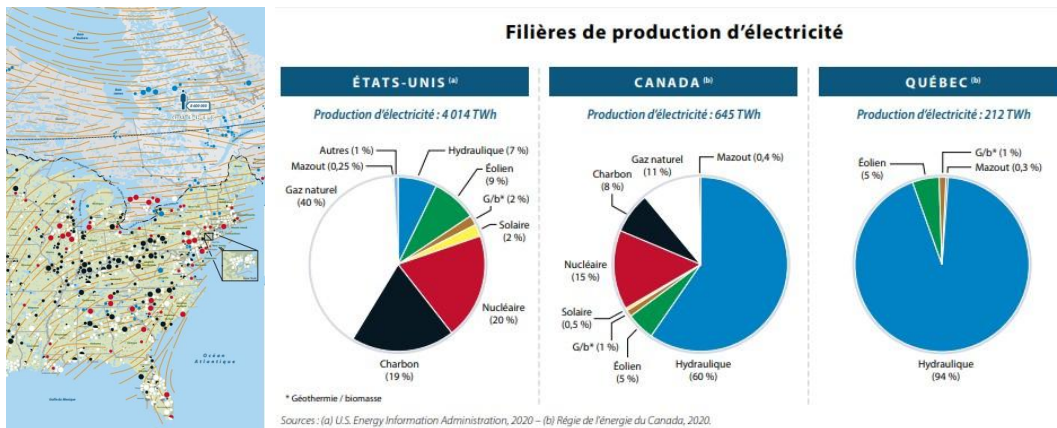
Présentation adaptée à partir d'un atelier développé en collaboration avec la Chaire de gestion du secteur de l'énergie de HEC Montréal

DOCUMENT À USAGE RESTREINT - NE PAS REPRODUIRE – Mai 2026

Diffusion restreinte



Le Québec : un pas d'avance grâce à l'hydroélectricité



DOCUMENT À USAGE RESTREINT - NE PAS REPRODUIRE – 2026

2 Hydro-Québec

Un des plus grands producteurs d'énergie renouvelable du monde!



Hydro-Québec

Société d'État fondée en 1944 dont l'actionnaire unique est le gouvernement du Québec.

Mission

Produire, transporter et distribuer de l'électricité.

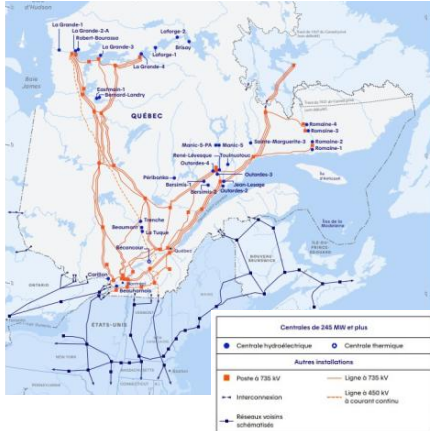
Plus de 99 % de l'électricité produite au Québec

est de sources renouvelables : eau, vent, biomasse et soleil.

DOCUMENT À USAGE RESTREINT - NE PAS REPRODUIRE – 2026

3 Hydro-Québec

Grands équipements et puissance installée



DOCUMENT À USAGE RESTREINT - NE PAS REPRODUIRE – 2026

4 Hydro-Québec


37 407 MW
PUISSANCE INSTALLÉE AU QUÉBEC
62 centrales hydroélectriques (36 854 MW)
29 grands réservoirs hydroélectriques
23 centrales thermiques (543 MW)
2 centrales photovoltaïques (10 MW)
Autres sources –
Contrats d'approvisionnement

- Centrale des Churchill Falls (5 428 MW)
- 45 parcs éoliens privés (4 000 MW)
- Centrales hydroélectriques et de cogénération à la biomasse ou au biogaz (1 646 MW)


34 900 km
LIGNES DE TRANSPORT

 En comparaison, la terre
a une circonférence de

40 075 km

229 283 km
LIGNES DE DISTRIBUTION

Près de **50 % de l'énergie consommée** au Québec provient toujours de sources fossiles émettrices de gaz à effet de serre (GES).

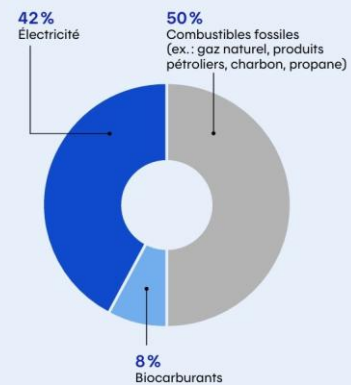

Industries

**Voitures à
essence**

**Transport
lourd**

**Chauffage des
bâtiments**

Consommation totale par forme d'énergie
au Québec, 2020



Source: Whitmore, J. et Pineau, P.-O., 2023. *État de l'énergie au Québec*, édition 2023, Chaire de gestion du secteur de l'énergie, HEC Montréal.

Plan d'action 2035

Pour atteindre les cibles de décarbonation :

1. Améliorer la qualité du service
2. **Consommer moins et mieux (efficacité énergétique)**
3. **Augmenter la production d'électricité**
4. Collaborer plus étroitement avec les communautés autochtones
5. Devenir une organisation agile, innovante et transparente



6 Hydro-Québec

NOTIONS À DÉFINIR

Diffusion restreinte

Énergie fossile

Les sources des énergies fossiles proviennent de la transformation lente de matières organiques ou non organiques enfouies dans le sol.

Les principales, soit le **charbon**, le **pétrole** et le **gaz naturel**, sont limitées et non renouvelables, car leur formation nécessite des dizaines de millions d'années.

Leur combustion est très **polluante** et génère d'importantes quantités de **gaz à effet de serre** qui constituent la principale cause du **réchauffement climatique**.

Énergie renouvelable

Les énergies renouvelables sont issues de sources ou de processus naturels considérés comme **inépuisables**, leur rythme de renouvellement étant égal ou supérieur à celui de leur consommation.

Les énergies renouvelables, comme l'**éolien**, le **solaire** et l'**hydroélectricité**, sont également des énergies dites « **propres** », car elles génèrent très peu d'émissions polluantes.

Décarbonation

La décarbonation est l'ensemble des **mesures** qui permettent de **réduire les émissions de dioxyde de carbone** et d'autres GES résultant des activités humaines.

La décarbonation s'opère par divers moyens, notamment le **remplacement** de l'énergie issue des combustibles fossiles par de l'énergie de sources renouvelables, l'**efficacité énergétique** des bâtiments, des équipements et des procédés industriels, et la **capture** puis le **stockage** du carbone.

Carboneutralité

Vise à l'atteinte d'un bilan net d'émissions de gaz à effet de serre (GES) égal à zéro. S'appuie sur la réduction, mais aussi l'absorption ou la compensation des émissions.



DOCUMENT À USAGE RESTREINT - NE PAS REPRODUIRE –2026

7 Hydro-Québec



Efficacité énergétique : plus ambitieux que jamais

- **10 G\$** d'ici 2035 pour économiser l'équivalent de la consommation énergétique **d'une maison sur quatre** (environ 21 TWh).

Trois exemples de mesures structurantes déjà lancées :

Clientèle résidentielle



Programme d'accès à 0 \$
de thermostats intelligents
canadiens

Clientèle commerciale
et institutionnelle



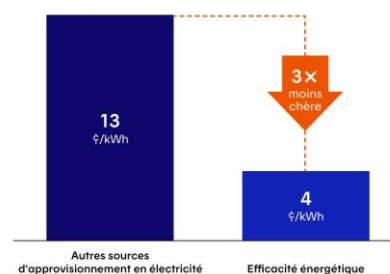
Alliance pour des bâtiments
exemplaires

Clientèle industrielle



Service d'accompagnement
personnalisé pour des industries
compétitives

L'avenue la plus rapide et **trois fois moins chère** que les autres sources d'approvisionnement en électricité



8 Hydro-Québec

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE / DÉFINITION

Diffusion restreinte

En résumé

Abandon progressif
des énergies fossiles au profit
d'énergies renouvelables



**Consommer mieux et
moins l'énergie**



Transition énergétique



9 Hydro-Québec

Les changements climatiques ont des impacts bien réels sur notre quotidien

Infrastructures collectives

- **Routes :**
Le phénomène de gel-dégel endommage les routes, qui requièrent donc des réparations fréquentes.
- **Bâtiments :**
Les fortes pluies et les inondations peuvent endommager les structures des bâtiments.
- **Systèmes d'évacuation des eaux :**
Ces systèmes d'évacuation des eaux étant davantage sollicités, des débordements des réseaux d'égouts se produisent.

Santé mentale

L'anxiété, la dépression, un sentiment d'impuissance et de frustration, le manque de concentration, le syndrome de stress post-traumatique, les troubles du sommeil, un sentiment de perte liée aux déplacements forcés.

Économie

- **Agriculture :**
Les sécheresses et les inondations détruisent les récoltes, réduisent la production alimentaire et font grimper les prix (hausse de la facture d'épicerie).
- **Énergie :**
Les investissements requis pour remplacer les combustibles fossiles créeront une pression à la hausse sur les tarifs d'électricité.
- **Assurances :**
Les coûts augmentent en raison des dommages causés par les catastrophes naturelles, et l'incapacité de la population de certaines régions à s'assurer devient aussi un problème.
- **Foresterie :**
Les coûts liés à prévenir les feux de forêt et à la restauration des zones endommagées augmentent, et les collectivités qui dépendent de la foresterie sont durement touchées.

Santé physique

- **Vagues de chaleur :**
On observe une augmentation des cas de déshydratation et de coups de chaleur, surtout chez les personnes âgées.
- **Qualité de l'air :**
On note une augmentation des problèmes respiratoires comme l'asthme, et des irritations oculaires, des allergies saisonnières prolongées, etc.
- **Propagation de maladies :**
Les températures plus chaudes favorisent la croissance des bactéries dans les aliments (salmonellose) et facilitent la propagation de la maladie de Lyme transmise par les tiques.

Environnement

- **Biodiversité :**
On constate une perte d'habitats naturels qui menace de nombreuses espèces, une prolifération d'espèces opportunistes et de plantes envahissantes, etc.
- **Écosystèmes marins :**
L'acidification des océans affaiblit les coraux et déstabilise les chaînes alimentaires marines.
- **Réchauffement des eaux :**
On observe une diminution de l'approvisionnement en eau douce et en produits de la mer.

Inégalités sociales

Les mieux nantis ont une plus grande capacité d'adaptation que les personnes défavorisées (climatisation, accès aux ressources, logements mieux isolés, équipements écoénergétiques, etc.).

DOCUMENT À USAGE RESTREINT - NE PAS REPRODUIRE – 2026
10 Hydro-Québec

Un concept et différentes composantes

La transition énergétique consiste en l'**abandon progressif** des énergies fossiles au profit des énergies renouvelables.

Elle inclut également des **changements de comportements** visant à éliminer la **surconsommation** et le **gaspillage d'énergie**, tout en favorisant une culture d'efficacité énergétique.

Source : À propos | Bureau de la transition climatique et énergétique, MELCCFP.

Énergies renouvelables

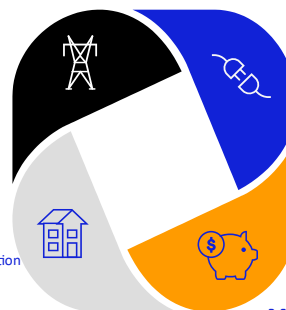
- Par exemple :
- Hydroélectricité
 - Éolien
 - Solaire
 - Biomasse

Efficacité énergétique

Encourager une consommation d'énergie plus efficace et durable.

- Par exemple :
- Abaisser le chauffage des pièces inoccupées et fermer les portes.
 - Éteindre les lumières et réduire le chauffage ou la climatisation lorsque les lieux sont inoccupés.
 - Laver à l'eau froide pour réduire la consommation d'eau chaude.
 - Utiliser le cycle court du lave-vaisselle et faire fonctionner ce dernier lorsqu'il est plein.
 - Calfeutrer les fenêtres pour réduire les fuites d'air et économiser sur le chauffage.

Source : Chaire de gestion du secteur de l'énergie <https://energie.hec.ca/eeq/>



Sobriété énergétique

Adopter des comportements moins énergivores en réduisant la consommation d'énergie pour éviter le gaspillage.

- Par exemple :
- Favoriser la mobilité durable (métró, autobus, vélo, marche).
 - Prendre des douches plus courtes.
 - Consommer moins de biens (surconsommation).

Mesures incitatives

- Par exemple :
- Installation de thermostats intelligents (maintenant gratuits) pour faire des économies lors des pointes hivernales.
 - Programmes d'aide financière pour l'achat d'équipements écoénergétiques.
 - Offre de tarifs flexibles pour encourager les comportements écoresponsables.
 - Normes d'efficacité pour mieux isoler les bâtiments.

Sobriété, efficacité, gestion de la demande : des gestes différents

Utilisation	Sobriété énergétique	Efficacité énergétique	Gestion de la demande
Lave-vaisselle	Le partir seulement lorsqu'il est plein.	Utiliser un appareil plus performant (certifié ENERGY STAR® par ex.).	Le programmer pour qu'il parte hors des heures de pointe.
Voiture	Remplacer des trajets en voiture par la marche, le vélo ou le transport collectif.	Utiliser une voiture plus écoénergétique (hybride, électrique).	Recharger son véhicule électrique la nuit, hors des heures de pointe.
Chauffage	Baïsser le thermostat de 1–2 °C lorsque c'est possible.	Installer une thermopompe ou un système de chauffage plus performant.	Utiliser un thermostat programmable pour réduire ou déplacer la charge en période de pointe.
Eau chaude	Prendre des douches plus courtes.	Installer un pommeau de douche à débit réduit.	Prendre sa douche plus tard, hors des heures de pointe.

12 Hydro-Québec

Diffusion restreinte

Augmenter la production d'électricité

Notre objectif : trouver le meilleur **mix énergétique** pour le Québec



3 x
capacité de production
éolienne (30 à 35 TWh)

125 000
clients et clients équipés
de panneaux solaires



6 à 10 TWh
d'hydroélectricité,
notamment en augmentant la
puissance de nos centrales
existantes

5 000 km
additionnels de lignes de
transport



13 Hydro-Québec

Zone structurante



partenaires communautaires

Filière éolienne : nouveau rôle d'Hydro-Québec en mode partenariat

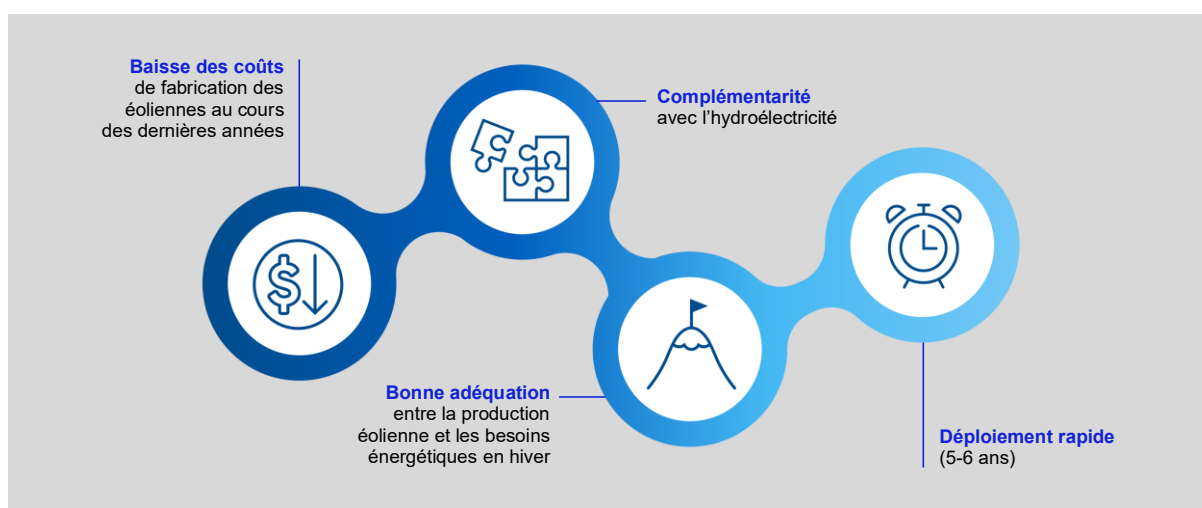
L'objectif est de conjuguer plusieurs expertises pour assurer la réussite des projets au meilleur coût et dans le respect des communautés:

- Combiner les expertises en développement et en construction;
- Favoriser les retombées locales avec les municipalités et les communautés;
- Partager les risques et accélérer la transition énergétique.

14 Hydro-Québec

Diffusion restreinte

Avantages de la filière éolienne



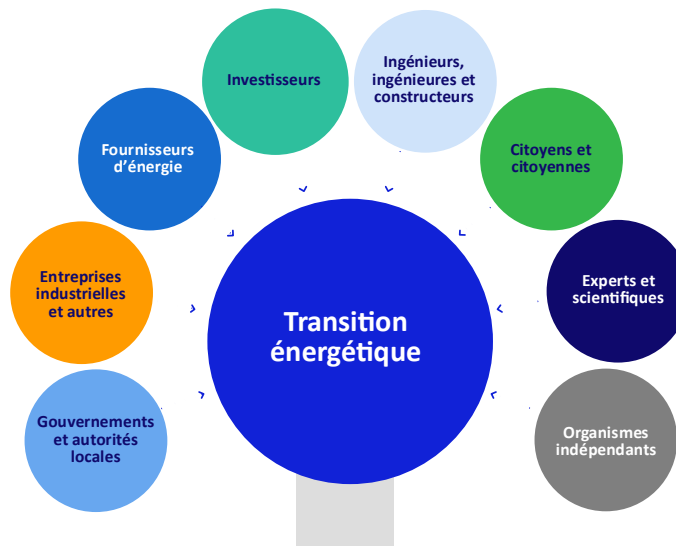
15 Hydro-Québec

Trois grandes stratégies à l'horizon 2035



DOCUMENT À USAGE RESTREINT - NE PAS REPRODUIRE – Février 2026

Écosystème des acteurs de la transition énergétique



17 Hydro-Québec

PROCHAINES ÉTAPES



Remboursement des frais de déplacement

Merci de compléter le formulaire papier (sur place), ou en ligne d'ici au **15 mai** prochain.

Troisième rencontre du Groupe de travail : jeudi, 18 juin 17h30



Groupe de travail Utshishkau, 6 mai 2026

59

MERCI !



Groupe de travail Utshishkau, 6 mai 2026

60

